

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 24 (1886)
Heft: 24

Artikel: La Marseillaise
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189294>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Marseillaise.

Dans un récent ouvrage, M. Loth prétend que l'*air de la Marseillaise*, jusqu'ici attribué à Rouget de Lisle, aurait été composé de 1775 à 1787 par un nommé Grisons, chef de maîtrise de la cathédrale de St-Omer, en Artois. On prétend, en outre, que ce même air aurait été exécuté dès 1778, dans un concert donné à Lausanne par un nommé Huna.

Les personnes qui auraient des informations particulières à ce sujet, pour ou contre, écrites ou traditionnelles, sont priées de vouloir bien les transmettre à M. Victor Advielle, 3 rue Guénégaud, à Paris.

Le *Conteur*, qui publiera probablement quelques détails sur la *Marseillaise*, samedi prochain, recevra aussi avec reconnaissance les renseignements que ses lecteurs pourraient lui fournir.

Un nouveau pianiste.

Tout est possible, surtout en Amérique ; il ne faut donc pas s'étonner de la découverte singulière faite par un docte professeur ès sciences. Ce savant a présenté au public un singe auquel il a réussi à apprendre le piano.

S'il faut en croire ce professeur, toutes les races de singes ont des aptitudes plus ou moins prononcées pour la musique. Bien plus, l'élasticité des doigts, leur agilité, leur force indiquent des dispositions surprenantes et tendent à démontrer qu'une majeure partie des singes naissent pianistes, comme certains hommes naissent poètes.

Le singe présenté par le professeur répond au nom de Tabitha. Il a suffi de 48 leçons pour l'amener à faire des gammes avec une dextérité étonnante. Mais que de patience il a fallu pour provoquer chez cet animal la manifestation de ses facultés musicales !

La remarque la plus originale à faire sous ce rapport, c'est que les singes ont sur les hommes l'avantage d'être quadrumanes. Il suit de là, qu'un singe pourra toujours jouer, sans le secours d'un partenaire, un morceau à quatre mains !

La *Gazette officielle* de Madrid publie un décret qui nomme Don Raffaële, Alcade y Burill, dentiste de Sa Majesté Alphonse XIII, roi d'Espagne. Son service l'appelle deux fois par semaine au palais, où il doit, accompagné par un assistant, visiter la bouche du royal bébé, nettoyer incisives, canines et molaires, plomber s'il y a lieu, éventuellement arracher les dents malades. Comme Sa Majesté n'a que quatre semaines et qu'elle n'a pas encore « fait ses dents », le dentiste, quoique largement payé, aura des loisirs. Très prochainement, sans doute, nous apprendrons la nomination du tailleur et du barbier de Sa Majesté. Ceux-là aussi auront des loisirs.

Trão dé braga.

On gaillâ, qu'êtai vôlet tsi on bon païsan, étai reluquâ pè 'na felhie dè bouna maison, po cein que lo galant avai 'na galéza frimousse, prão boutafrou et

que l'êtai dégourdi. Ma fai lo lulu, que nion ne coñessâi bien adrâi, et que ne démandâvè pas mî què dè s'accobliâ avoué 'na gaupa dè sorta, qu'aussè oquiè à preteindrè, lâi fasâi les ge dâo, que l'ein étai tota foulâ. Mâ lo diablio, c'est que lo pére et la mère dè la pernetta ne volliauont pas ourè parlâ dè cé pétaquin, on coo que n'avai rein, et fasont lo trafi à lão bouéba dè cein que le s'ein amoratsivè.

Tot parâi, ellâo dzouvenès dzeins ne sè décoradivont pas ; et quand bin lo lulu n'ousâvè pas allâ roudassi déveron la maison à sa mïa, trovâvont adé moïan dè sè vairè ein alleint et vegneint ; et onna demeindze que y'avai danse à n'on veladzo vesin et que la jeunesse lâi dévessâi allâ, lè dou z'amoeirâo sè troviront eimbétâ po cein que lo pére et la mère dè la lurena n'aviont pas volliu ourè parlâ dè la laissi allâ.

— Eh bin, se lâi fâ son boun'ami lo né devant, que s'étiont vus à catson, no faut atteindrè la veillâ, et quand tè vilhio saront reduits, prepâra-tè pî ! et tè vu prão férè sailli dè l'hotô sein que lo satson.

— Oh ! n'ia pas moïan !

— Que châ ! ye sé mon meti, va pî !

— Et coumeint vao-tou férè ?

— Oh ! t'inquiéta pas ! Dévant dè veni pèce, quand y'iro per tsi no, que ma fai n'aviâ pas trão dè quiet veri et tornâ, su z'u mé d'on iadzo robâ dâi mutons áo dâi dzenelhiès, que lè dzeins aviont bio sè veilli, n'ont jamé pu m'accrotsi, kâ n'ein ont rein su tant qu'ao leindéman. Et sarâi hin lo diablio, se t'es d'accoo, que te ne pouéssè pas frou déman né ! ...

Ma fai, vo laisso à peinsâ se cein défrezâ la gailarda quand l'appre que son chaland étai on larro ; et dè bio savâi que ne fut pequa question, ni dè danse avoué li, ni d'accordâiron.

UNE FEMME EN LOTERIE

— Sir John Adams ? demanda une voix qui partait de l'intérieur de la diligence.

— C'est ici, répondit un individu qui se tenait debout devant la porte de la ferme.

Alors la diligence s'arrêta ; une de ces lourdes diligences américaines, immenses comme des maisons, wagons traînés par des chevaux, et qui transportent souvent les pionniers avec tout leur mobilier. Elles mettent parfois huit jours à faire leur trajet à travers les grandes prairies de l'Ouest ; elles n'ont de point d'arrêt que les fermes semées à quarante ou cinquante lieues de distance, et auxquelles elles apportent une fois par semaine les lettres, les journaux, les provisions des villes voisines, situées ordinairement à plusieurs journées de marche.

La diligence arrêtée, une femme en descendit, jetant sur le sol les manteaux et les couvertures dont elle était entourée ; elle apparut jeune et fière, un chapeau d'amazone sur la tête, une cravache à la main. Le conducteur déposa au milieu de la route des paquets de toutes sortes, des malles de toutes longueurs, formant le chargement presque complet de la voiture ; puis, remontant sur son siège, il s'enfonça dans la prairie qui s'étendait jusqu'aux limites de l'horizon.

— Sir John Adams y est-il ? demanda la nouvelle venue à l'individu qui lui avait déjà parlé une fois.

— Non madame, il est sorti, répondit celui-ci.